

AGEFOR, une association de compétences forestières

Créée en 2006 sous l'impulsion de 3 experts forestiers : Xavier de Marquessac, Eric Bischoff et Antoine de Soultrait, AGEFOR Massif Central est une association de gestionnaires forestiers désireux de mutualiser leurs savoirs, d'échanger et de se former en permanence afin d'assurer à leurs clients compétences techniques, juridiques et fiscales.

En mutualisant certains de leurs outils comme des logiciels de cartographie et en répondant régulièrement de façon collective à des appels d'offres en lien avec leurs secteurs d'activités, les membres de l'association AGEFOR trouvent dans cette structure née il y a plus de 10 ans, une source de motivation, d'échanges et d'émulation extrêmement riche.

À L'ORIGINE DE L'ASSOCIATION

Antoine de Soultrait en homme de communication, apprécie particulièrement la mise en relation de professionnels et les échanges fructueux que cela génère. Expert forestier passionné par les arbres et plus précisément le chêne qu'il connaît particulièrement bien, cet homme de terrain sait que régularité rime avec patience dans le domaine de la gestion durable de la forêt. « **On plante pour la deuxième génération** » précise-t-il modestement. Car de l'humilité, il en faut pour travailler en forêt, ces cathédrales majestueuses qui ne se sont pas construites en un jour.

C'est dans une optique identique de long terme que le président de l'AGEFOR a semé les plants de l'association en 2006. Antoine de Soultrait en est le président depuis sa création.

Les objectifs

“ **Associer des savoirs et savoir-faire, mutualiser des outils de travail, échanger, le tout dans une optique désintéressée et en dehors de toute concurrence, comme le stipule le règlement intérieur, tels ont été les objectifs de base dans la création d'AGEFOR Massif Central.** ”

Encouragée par le CRPF l'association comprend aujourd'hui 11 membres adhérents depuis de nombreuses années. Des membres qui ont plaisir à se retrouver autour d'événements qui ponctuent l'année. Aussi les 3 ventes de bois organisées en avril, septembre et octobre permettent à l'équipe de se retrouver et de travailler sur un sujet primordial dans leur profession : **le cours du bois**. Indépendants de toute activité commerciale, les membres d'AGEFOR n'achètent pas à l'occasion de ces ventes de bois. Au contraire, ils vendent pour leurs propriétaires en toute transparence. **Les ventes de bois organisées par AGEFOR participent ainsi à la notoriété de l'association tout en asseyant son caractère professionnel.**



Vente AGEFOR - avril 2017

Présente sur des manifestations relatives aux bois et sous la banderole AGEFOR et lors de réunions organisées par le CRPF, proche des syndicats de propriétaires privés auvergnats et des acteurs de la filière bois, l'association AGEFOR se veut dynamique et souple de part la légèreté de sa structure.

Antoine de Soultrait le précise d'ailleurs : « nous souhaitons garder notre fonctionnement actuel afin de conserver notre indépendance. Pour ce faire, nos frais sont maîtrisés, aucunes dépenses inutiles ne sont à déplorer et les bonnes volontés sont au rendez-vous ! »

MUTUALISATION DES COMPÉTENCES

La force de l'association AGEFOR c'est de regrouper en son sein des conseillers, techniciens et gestionnaires forestiers professionnels, des experts forestiers agréés par le CNEFAF (Conseil National de l'Expertise Foncière Agricole et Forestière), des experts judiciaires, des experts en arboriculture ornementale ou bien encore des spécialistes de la sylviculture irrégulière. Dotés

de compétences multiples en maîtrise d'ouvrage (reboisement, baux de chasse...), en gestion forestière durable (Plan Simple de Gestion, Code des Bonnes Pratiques, certificat PEFC), en expertise et conseil (demande de subvention, estimation de biens, conseils techniques et fiscaux) ou bien encore en ventes, les membres d'AGEFOR savent mutualiser leur savoir pour le bénéfice du propriétaire forestier.

Avec à ses côtés des partenaires forts comme les syndicats de propriétaires privés, le syndicat forestier d'Auvergne (le CETEF), les collectivités locales, le CRPF (Centre Régional de la Propriété Forestière) ou bien encore la DDT (Direction Départementale des Territoires), **AGEFOR sait être force de proposition auprès des pouvoirs publics territoriaux afin de défendre la gestion durable de la forêt.**

Accompagné de la secrétaire de l'association : Virginie Monatte ainsi que de son trésorier Luc Détruy, Antoine de Soultrait préside une structure à la fois souple et efficace, AGEFOR a encore de beaux jours à venir !

Forêt Investissement travaille depuis 2009 avec l'association AGEFOR et a eu souvent recours aux services d'AGEFOR lors des transactions forestières, dans le domaine de l'expertise, de la prospection ou de la gestion forestière.

Forêt Investissement consulte régulièrement les membres d'AGEFOR pour connaître le prix des bois sur le secteur d'activité Auvergne/Centre/Bourgogne.